



Notes explicatives : rapport sur la connectivité EDI

Doc v2.4, 2023.04.30

Introduction

L'objectif de ce rapport est de montrer les liens EDI manquants, incomplets ou incorrects pour tous les messages EDI.

L'opérateur postal qui reçoit le rapport est invité à vérifier sa configuration EDI et à activer/désactiver la génération des messages EDI avec les partenaires, comme listé dans le rapport.

Le rapport est basé sur un résumé mensuel des messages EDI échangés, comprenant les informations suivantes : adresse EDI d'origine, adresse de destination, nom du type de message, version, nombre total de messages envoyés pendant le mois.

Remarque: pour les opérateurs postaux qui utilisent le réseau GXS pour envoyer leurs messages EDI, ce rapport est limité aux échanges avec les partenaires sur le réseau POST*Net.

Organisation du rapport

Le rapport contient les sections suivantes :

1. Aperçu
2. Liens EDI obligatoires manquants
3. Liens EDI optionnels manquants (pour information)
4. Autres problèmes sur les liens EDI

Un exemple partiel fictif de rapport où les informations sur l'identité de l'opérateur concerné sont cachées est montré ci-dessous :

EDI connectivity - August 2022

Operator: [REDACTED]

Compliance summary:

total partnerships	partnerships with issues	percent compliant
780	8	98.97

1. Overview

Missing mandatory sending EDI links

Message	EDI address	# missing links
PREDES	[REDACTED]101	2
RESDES	[REDACTED]101	4

Missing optional sending EDI links

Message	EDI address	# missing links
CARDIT	[REDACTED]101	2
EMSEVT	[REDACTED]350	2
ITMATT	[REDACTED]501	1
RESCON	[REDACTED]101	9

Other issues

Description	# partners
Sending EDI links not handled by destination address	2

2. Missing mandatory sending EDI links

2.1 Missing EMSEVT links for EMS and parcels

EMSEVT received, no EMSEVT sent

No data

2.2 Missing PREDES links

Dispatch existence shown in EMSEVT, no PREDES

Own EDI address	Partner EDI address	Mail classes	Sample corresponding dispatch IDs
[REDACTED]101	AM101	C	[REDACTED]AMEVNCACN20019
[REDACTED]101	TR101	C	[REDACTED]TRISTBACN20089

2.3 Missing RESDES links

PREDES received, no RESDES sent

Own EDI address	Partner EDI address	No. PREDES received from partner in month
-----------------	---------------------	---

Chacune des sections est détaillée ci-dessous:

1. Aperçu

Cette section contient trois tableaux donnant un aperçu des liens EDI :

- Liens obligatoires manquants : nombre de liens EDI obligatoires manquants par adresse EDI d'envoi et type de message ; la section 2 fournit des détails ;
- Liens optionnels manquants : nombre de liens EDI optionnels manquants par adresse EDI d'envoi et type de message ; la section 3 fournit des détails ;

- Autres problèmes : le nombre de liens concerné, par type de problème ; la section 4 fournit des détails.

2. Liens EDI obligatoires manquants

D'après les Règlements UPU, il est obligatoire d'échanger les messages EDI suivants avec tous les partenaires : EMSEVT pour EMS et colis, et PREDES/RESDES pour toutes les classes de courrier.

2.1 Liens EMSEVT manquants pour EMS et colis

Ce tableau liste les partenariats EDI (adresses EDI d'origine et de destination) pour lesquels votre poste a reçu des messages EMSEVT durant le mois (plus de cinq messages reçus), mais n'a envoyé aucun EMSEVT en retour durant le mois ainsi que durant les douze mois précédents.

C'est une invitation pour activer la génération d'EMSEVT vers ces partenaires et adresses EDI.

Note: les Règlements UPU ne rendent pas obligatoire l'envoi d'EMSEVT pour les lettres (adresses xx350). Par conséquent, des liens xx350 manquants sont indiqués dans la section 3.

2.2 Liens PREDES manquants

Ce tableau liste les partenariats EDI (adresses EDI d'origine et de destination) ainsi que les classes de courrier (C=colis, E=EMS, U=lettres) pour lesquels des identifiants de récipients sont listés dans EMSEVT mais pour lesquels il n'y a aucun trafic PREDES durant le mois ainsi que les cinq mois précédents entre la poste d'origine du courrier et la poste de destination.

Remarque : dans EMSEVT, les identifiants de récipients peuvent être fournis avec les événements EMC, EMJ, EMK et EMD. Le système effectue les vérifications de PREDES manquants en se basant sur tous les identifiants de récipients fournis pendant la semaine du mois utilisée pour l'analyse complète des données.

2.3 Liens RESDES manquants

Ce tableau liste les partenariats EDI (adresses EDI d'origine et de destination) pour lesquels l'opérateur postal a reçu des messages PREDES pendant le mois, mais n'a pas envoyé un seul RESDES pendant le mois ni pendant les douze mois précédents.

Remarque : les PREDES reçus qui étaient envoyés à une mauvaise adresse sont exclus de cette liste.

Pour chaque partenariat, est également affiché le nombre de messages PREDES reçus, pour information.

Cette situation arrive habituellement lorsque la solution informatique utilisée pour générer les messages RESDES n'est pas configurée pour générer le message vers les partenaires listés.

3. Liens EDI optionnels manquants (pour information uniquement)

3.1 Liens EMSEVT optionnels manquants

Similaire à la section 2.1, mais pour les lettres.

D'après les Règlements UPU, par défaut il n'est pas obligatoire d'échanger EMSEVT pour la poste aux lettres.

Remarque : l'échange d'EMSEVT est obligatoire pour les lettres avec suivi ainsi que dans le programme de rémunération supplémentaire. Ces obligations ne sont pour l'instant pas vérifiées ici.

3.2 Liens RESCON manquants

Cette sous-section est exactement similaire à la précédente, mais appliquées aux messages PRECON et RESCON au lieu de PREDES et RESDES. Veuillez consulter les détails dans la section précédente, en tenant compte de cette différence.

Note: les Règlements UPU ne rendent pas obligatoire l'envoi de PRECON/RESCON. Par conséquent, des liens RESCON manquants ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'indicateur 'EDI connectivity' affiché dans le tableau de bord.

3.3 Liens CARDIT manquants

Cette sous-section liste les transporteurs qui ont envoyé des messages RESDIT à l'opérateur pendant le mois (RESDIT sans CARDIT) mais qui n'ont reçu aucun CARDIT de l'opérateur durant le mois ainsi que dans les 5 mois précédents.

3.4 Liens ITMATT manquants

Cette sous-section est similaire à la précédente, pour le message ITMATT.

Cette section doit être considérée comme informative uniquement : entre deux partenaires, il peut y avoir du trafic ITMATT dans une seule direction sans que cela soit une anomalie ; il peut par exemple y avoir un accord entre les partenaires pour que l'un reçoive mais n'envoie pas.

4. Autres problèmes sur les liens EDI

4.1 Messages envoyés vers une adresse de destination incorrecte

Cette sous-section liste les cas où des messages sont envoyés vers une adresse EDI partenaire incorrecte. La dernière colonne du tableau fournit des recommandations, pour aider à corriger le problème.

4.2 Messages envoyés pas gérés par l'adresse de destination

Cette sous-section liste les cas où un type et une version de message est envoyé vers une adresse EDI partenaire, mais cette adresse EDI n'accepte pas ce message et cette version, d'après sa définition dans la liste de référence 160a de l'UPU. La dernière colonne fournit des explications et recommandations, pour aider à corriger le problème.

4.3 Messages envoyés pas acceptés par la destination

Cette sous-section liste les liens EDI qui ne sont pas acceptés par la poste de destination. Tous les messages envoyés sur ces liens n'atteignent pas la destination. Pour chaque lien, il est indiqué si le lien est en attente d'approbation de la part de la destination ('pending') ou si la destination a refusé ('refused') l'échange.

Un lien en attente ne devrait pas le rester très longtemps. Si cela arrive, la poste d'origine est invitée à contacter son fournisseur de réseau EDI ou le partenaire de destination afin de s'enquérir de la situation.

4.4 CARDIT: compagnie aérienne dans PREDES, pas de CARDIT

Cette sous-section est vide dans le cas où PREDES est envoyé depuis le réseau GXS.

Sinon, cette section donne la liste des compagnies aériennes qui réunissent les conditions suivantes :

- Elles échangent CARDIT/RESDIT
- Elles apparaissent dans des segments de transport de messages PREDES envoyés par l'opérateur postal pour lequel le rapport est généré (les PREDES analysés sont ceux utilisés pour les vérifications EDI : 2 jours du mois seulement)
- L'opérateur postal pour qui le rapport est généré n'a pas envoyé de CARDIT vers cette compagnie aérienne pendant le mois du rapport.

Vous pouvez générer CARDIT pour toutes les compagnies aériennes listées. Avant d'activer CARDIT, il est recommandé de contacter chaque compagnie aérienne et de confirmer leur intérêt.

4.5 Partenaires de qui les messages EDI ne sont pas acceptés

Cette sous-section est habituellement vide pour les opérateurs désignés échangeant les messages EDI sur le réseau POST*Net.

Si vous échangez les messages EDI sur le réseau GXS ou avez requis un processus d'approbation pour l'une de vos adresses EDI, votre approbation est nécessaire avant qu'un partenariat EDI soit établi (un partenariat EDI est l'échange entre deux adresses EDI). Si un partenaire commence à envoyer des messages à votre adresse EDI mais que vous n'avez pas encore approuvé ce partenariat, les messages envoyés par ce partenaire sont bloqués et ne vous parviennent pas.

Cette section liste toutes les adresses EDI partenaires pour lesquelles les messages sont bloqués en attente de votre approbation, ainsi que le nombre de messages bloqués dans les 60 derniers jours. La date à laquelle le premier message a été envoyé de cette adresse partenaire est aussi affichée, pour information.

Veillez noter que vous ne recevez aucun message EDI des adresses listées, même si elles vous en envoient.

Les partenariats bloqués peuvent être débloqués en informant IPC, qui gère le réseau GXS pour le monde postal, que vous acceptez les messages des adresses bloquées.

Afin de vous conformer aux Règlements UPU (articles 17-131 et 17-216), vous devriez accepter les échanges avec tous les partenaires comme suit :

- EMSEVT pour EMS et colis
- PREDES pour lettres et colis

La liste des liens en attente de votre approbation devrait rester courte et un lien ne devrait jamais rester en attente très longtemps.

4.6 Liens EDI reçus refusés

Cette sous-section est purement informative et liste les liens que votre administration postale a refusés.

Veillez noter que vous ne recevez aucun message EDI des adresses listées, même si elles vous en envoient.

Merci de contacter votre fournisseur/administrateur de réseau si vous voulez changer le statut d'un lien EDI.